SYNDICAT NATIONAL · ACTIVITÉS POSTALES · TÉLÉCOMMUNICATIONS
CNT SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

CONNEXIONS DIRECTES

N°10 NOVEMBRE 2026

Bulletin du Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications
de la Confédération Nationale des Travailleur·euses - Solidarité Ouvrière

NON À LA PURGE DES BUREAUX DE POSTE : DÉFENDONS PARTOUT UN SERVICE PUBLIC VIVANT ET ACCESSIBLE !

Face à la perspective alarmante de la fermeture ou de la transformation de plus de 400 bureaux de Poste, nous n'acceptons pas une cure d'austérité qui raye d'un trait des territoires entiers. Il ne s'agit pas d'un simple ajustement financier : il s'agit de l'accès concret des citoyennes et des citoyens à leurs droits, à leurs services et à leur dignité. Les bouches-à-oreille ne remplacent pas un guichet physique, et les chiffres ne sauraient primer sur l'humain.

> **personnes âgées, personnes sans véhicule, habitants des zones peu denses, travailleurs précaires : ce sont elles·eux qui subissent en premier les coûts humains et logistiques des fermetures**

UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ, INDISPENSABLE ET UNIVERSEL :

Droit à l'accès partout : chaque village, chaque quartier mérite une présence publique. Fermer, c'est mettre des frontières dans la vie quotidienne : démarches administratives, retraits, colis, conseils numériques, tout s'éteint lorsque l'on retire le seul point de contact humain.
Inclusion et autonomie : les bureaux ne sont pas que des guichets ; ce sont des lieux d'accompagnement, de solidarité et d'acquisition de compétences numériques pour les publics fragiles. Sans eux, la fracture sociale se creuse.
Refus de la logique purement comptable : les services publics ne doivent pas être jugés uniquement sur des coûts et des économies à court terme. Ils incarnent une démocratie locale et un filet de sécurité pour les plus vulnérables.

CE QUE SIGNIFIE UNE FERMETURE MASSIVE POUR LES TERRITOIRES :

- Désertification administrative et économique : chaque fermeture est un coup porté à l'emploi local et à la dynamique des commerces de proximité. C'est un effet domino qui mine les centres-villes et les campagnes.
- Inégalités renforcées : personnes âgées, personnes sans véhicule, habitants des zones peu denses, travailleurs précaires, ce sont elles·eux qui subissent en premier les coûts humains et logistiques des fermetures.
- Dématérialisation forcée : pousser tout le monde à se dématérialiser sans accompagnement, c'est transformer l'accès à l'administration en privilège pour les connectés et les familiarisés, au détriment des autres.

Qui se souvient encore de Babette ? et si c'était vous le ou la prochaine !



Il y a quelques mois, Babette 67 ans, factrice sur Bordeaux, a été licenciée, à quelques mois de la retraite. Son cas illustre un management jugé « inadapté », voire « inhumain » de la direction.

Des licenciements individuels sont prononcés avec toutes sortes de motifs et ce quel que soit le statut des salariés : en arrêt maladie, en inaptitude, salariés protégés. Ces décisions ressemblent à un plan de licenciement massif qui ne dit pas son nom, visant à détruire le service postal.

Chaque cas est traité individuellement, or c'est bien un plan global que met en place la direction pour réduire la masse salariale. La Poste se porte bien, puisque son chiffre d'affaires est passé de 22 milliards d'euros en 2023 à 34 milliards d'euros en 2024 avec des bénéfices de 1,4 milliard d'euros.

Télécommunications

Harcèlement moral institutionnel : La Cour de cassation a définitivement rejeté les pourvois des anciens dirigeants en **janvier 2025**, confirmant de manière historique la notion de « harcèlement moral institutionnel » pour autant combien de collègues n'ont pas obtenu réparation ?

Baptisé « Regain », ce *« projet d'évolution de l'organisation d'Orange France »* vise à *« renforcer l'efficacité opérationnelle, la proximité terrain, la simplification des fonctionnements, et le raccourcissement des circuits décisionnels »* La transformation repose sur un basculement hiérarchique qui modifie profondément le quotidien de plus de **20 000 salariés** À la suite de la condamnation judiciaire d'Orange en première instance, portée par des syndicats les négociations locales se sont formellement ouvertes en début d'année elles s'apparentent pour l'instant à un dialogue de sourds dans l'attente du jugement de la Cour d'appel de Versailles... « Regain » n'est pas clôturé que voici « Trust the Future » pour les années 2026-2030 comme quoi on n'a beau changé de nom, l'esprit reste le même…

CNT-Solidarité Ouvrière **Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications**

06 02 34 06 29 poste-telecom@cnt-so.org cntso-postales.bsky.social so_postales cnt-so.org

CNT-SO Syndicat Poste, Maison des syndicats, 6 rue de la Chapelle, 95310 Saint-Ouen l'Aumône

Bulletin d'adhésion

A renvoyer par courrier ou par email (adresse ci-dessus).

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Mail : **Téléphone :**